



Le Retraité Hospitalier Francilien
Bulletin d'information et de liaison
Association Nationale des Hospitaliers Retraités

Section Paris Ile de France

Bulletin n°80

Septembre 2026



Présidents : Mme Dominique FAYE et Mr Maurice TOULLALAN

Le mot de la Présidente

Maurice TOULLALAN

Bonjour à tous

L'information vous est déjà parvenue mais je tiens à vous la redonner.

Le 14 octobre prochain, l'ANHR, lors de son assemblée générale à Erdeven en Bretagne, fêtera ses cinquante ans. C'est en effet en 1976 que monsieur Fabre, par ailleurs président fondateur de la MNH, déposait à la préfecture du Loiret les statuts fondateurs de notre association.

Cinquante ans, pour une association, représente une durée qui fait preuve, s'il en était, que l'ANHR avait sa raison d'être. Aussi, même si nous connaissons, comme toutes les associations comparables à la nôtre, des difficultés de recrutement, cette longévité démontre que les objectifs que nous poursuivons au bénéfice des retraités hospitaliers, ne sont pas des mots vains.

C'est pourquoi je ne saurai que vous inviter à déployer tous vos efforts pour recruter de nouveaux adhérents, ainsi qu'à participer à notre assemblée générale à Erdeven.

Venez-y nombreux, montrant ainsi le dynamisme de notre association.

D'avance merci.



*A.N.H.R.
Maison de la vie associative et citoyenne du 14è
Association Nationale des Hospitaliers Retraités
BAL :37*

*22 rue Deparcieux
75014 PARIS*

**Facebook : association nationale des
Retraités hospitaliers.**

**Section Paris-Ile de France
Site : www.retraites-hospitaliers.fr**



Loi sur les soins palliatifs et loi sur l'aide à mourir.

En janvier 2025, le Premier ministre, monsieur François Bayrou a souhaité que les sujets concernant les soins palliatifs et l'aide à mourir soient examinés par le parlement en deux textes séparés.

Ainsi la première loi sur les soins palliatifs a été adoptée le 26 mai 2026 et la deuxième loi sur l'aide à mourir a été approuvée le 15 juillet 2026 par l'Assemblée nationale par 291 voix pour et 241 voix contre, après plus d'un an de navettes parlementaires.

La loi du 26 mai 2026

Cette loi redéfinit les soins palliatifs et parle d'une notion nouvelle d'accompagnement, en garantissant une prise en charge globale et de proximité de la personne malade et de ses proches.

La loi crée une nouvelle catégorie d'établissements médico-sociaux : les maisons d'accompagnement et de soins palliatifs. Ces petites unités de vie, intermédiaires entre le domicile et l'hôpital, accueillent et accompagnent les personnes en fin de vie dont l'état médical est stabilisé. Elles accueilleront les personnes prises en charge en soins palliatifs pour permettre le répit de leurs proches. Dans tous les établissements délivrant ces soins, un référent d'accompagnement en soins palliatifs devra être nommé. Un renforcement de la formation des professionnels est prévu. Les EHPAD devront consacrer un volet pour les soins palliatifs dans leur projet d'établissement. La loi prévoit de doubler les crédits alloués pour permettre l'ouverture d'au moins une unité de soins palliatifs, y compris pédiatrique, dans les départements qui n'en sont pas encore pourvus. Les conditions dans lesquelles les directives anticipées peuvent être formulées sont améliorées.

La loi sur l'aide à mourir

Cette loi prendra le relais de la loi Claeys-Leonetti de 2016. L'aide à mourir devient un droit pour une personne gravement malade qui en exprime la demande ; elle sera autorisée à recourir à une substance létale qu'elle s'administrera elle-même. Cette notion « d'auto administration » est dans la loi. Dans le cas où la personne malade ne peut physiquement accomplir le geste, un médecin ou un infirmier peut intervenir. Une clause de conscience permet aux soignants de refuser de participer à cette procédure. La loi prévoit 5 critères pour demander l'aide à mourir.

Plusieurs critères concernant la personne sont précisés dans la loi :

- La personne doit être âgée d'au moins 18 ans, être de nationalité française ou résider de façon stable et régulière en France.
- La personne doit être apte à manifester sa volonté libre et éclairée pendant tout le processus de demande d'aide à mourir. Toute personne dont le discernement est altéré ne peut être reconnue comme manifestant une volonté libre et éclairée. De plus, il est impossible de prendre en compte des directives anticipées pour une demande d'aide à mourir.

D'autres critères concernant la situation clinique sont précisés dans la loi :

- La personne doit avoir une maladie grave et incurable engageant un pronostic vital. Cette maladie doit être en phase avancée ou terminale.
- La personne doit présenter une souffrance physique ou psychologique constante et réfractaire aux traitements. Une

souffrance psychologique seule ne permet pas l'accès à l'aide à mourir.

Les démarches à entreprendre sont précisées dans le texte de loi. La demande doit être formulée auprès d'un médecin, par écrit et par oral. Le médecin n'est pas nécessairement le médecin de ville mais il ne doit pas avoir de lien de parenté avec la personne malade. Pas de possibilité de téléconsultation, les entretiens doivent être en présentiel.

Le médecin doit informer la personne sur son état de santé, sur les traitements possibles ; il doit donner des informations sur les soins palliatifs et proposer la possibilité de consultation vers un psychiatre ou un psychologue.

Le médecin choisi mettra en œuvre « une procédure collégiale » c'est à dire une réunion avec un médecin spécialiste de la pathologie du patient. Ce médecin spécialiste ne doit pas être en lien avec la personne. Un soignant intervenant dans le traitement de la personne concernée doit également participer à cette réunion. L'avis de la personne de confiance peut être demandé avec l'accord de la personne malade. C'est le médecin qui a demandé la procédure collégiale qui prend la décision finale. L'ensemble de ce processus doit se tenir dans les quinze jours après la demande. Le médecin notifie sa décision par écrit et par oral. La personne doit confirmer sa demande d'aide à mourir dans un délai fixé à deux jours minimums. Elle peut prendre un temps de réflexion plus long mais ce délai ne peut dépasser trois mois. Le médecin doit informer par écrit les modalités d'action de la substance létale et désigner le professionnel de santé qui

assurera la surveillance de l'administration par la personne elle-même.

Le conseil constitutionnel a déclaré conforme à la constitution l'ensemble de la loi au Droit à l'aide à mourir. Cependant 3 réserves sont précisées dans son texte :

- Pour les personnes faisant objet d'une mesure de protection juridique, le conseil constitutionnel juge qu'il appartient au médecin de prendre en compte dans sa décision les observations de la personne chargée de la mesure de protection.
- Le conseil constitutionnel précise que le responsable d'un établissement peut refuser que la procédure d'aide à mourir se déroule dans son établissement, si cette procédure est contraire aux missions statutaires ou au projet de son établissement, à condition qu'il existe une autre possibilité de recevoir une aide à mourir au niveau local.
- Concernant les catégories de professionnels pouvant faire valoir la clause de conscience, le conseil constitutionnel ajoute les pharmaciens.

Le 19 août 2026, la loi a été promulguée par le président de la République Emmanuel Macron et publiée au Journal officiel.

Dominique Faye

L'exposition « Greuze, l'enfance en lumière »

Vendredi 9 janvier 2026



En introduction, notre guide nous présente rapidement la personnalité de Greuze, peintre du siècle des Lumières. Jean-Baptiste Greuze a un caractère bien trempé ; il est l'homme de toutes les audaces et de toutes les libertés. Il ose faire patienter l'Académie royale de peinture treize années, avant d'envoyer son œuvre de réception pour finalement, compte-tenu du peu d'enthousiasme de l'accueil, décider de ne plus exposer à l'Académie.

En 1761, Greuze vient de faire le portrait du Dauphin. Celui-ci satisfait du tableau, demande au peintre de réaliser le portrait de la Dauphine. Greuze répond qu'il n'a pas pour habitude de peindre des « visages plâtrés ». Pendant toute sa vie, il prit part aux débats intellectuels de son temps, en particulier aux idées des philosophes. Dans ses tableaux, il parle de l'éducation, de la responsabilité des parents et propose des réflexions sur les risques de l'adolescence face aux dangers des prédateurs. Peintre adulé pendant plus de 50 ans, il perd progressivement sa renommée.

Il termine sa vie ruiné et meurt en 1805,

entouré uniquement de ses deux filles.

Dans la première salle, « Greuze, père de famille », nous voyons des tableaux de ses filles, de sa femme et de son entourage. Un tableau montre sa fille âgée de 4 ans, avec son bonnet de nuit, sa chemise de nuit et son chien. L'enfant par son regard nous fait entrer dans son intimité. Nous découvrons ensuite différents tableaux traduisant des figures de l'enfance. Deux tableaux nous parlent de l'importance de l'éducation pour tous les enfants, « Le petit paresseux » et « Le petit écolier ». Dans une autre salle, Greuze propose la figure de la mère. Un tableau illustre une jeune femme avec ses trois enfants. Son dernier est contre son sein, les autres enfants jouent dans la pièce. Ici, on voit l'importance pour Greuze de l'éducation dans la famille. Greuze défend également l'allaitement maternel plutôt que la mise en nourrice très répandue au XVIIIe siècle.

Une autre salle est consacrée à l'histoire des familles. Les tableaux traduisent les grands temps familiaux : fiançailles, mariage, galette des Rois. Également des temps plus

tragiques ou les rapports difficiles entre père et fils. Dans les tableaux de Greuze, le père est souvent présenté comme défaillant, malade ou mourant.

La dernière salle de l'exposition s'appelle « L'innocence perdue ». Toutes les peintures dénoncent la prédation. Deux tableaux sont particulièrement significatifs :

- « La cruche cassée ». Ce tableau évoque une jeune fille qui vient de perdre sa virginité, son regard vide, terrifié et son allure indiquent également une agression, peut-être un viol.

- « L'oiseleur ». Ce jeune homme, qui accorde sa guitare, est un chasseur d'oiseaux. À cette époque, les femmes et les oiseaux étaient associés. Le regard féroce de l'homme, qui semble menaçant, les oiseaux morts, indiquent qu'il est le prédateur sexuel.

Une exposition passionnante, qui nous fait découvrir l'intérêt de Greuze pour l'enfance. Nous sortons du Petit Palais, étonnés de la résonance avec des sujets d'actualité.

Dominique Faye.

Visite du musée Picasso
Mardi 24 mars 2026



Le musée Picasso est installé dans l'Hôtel SALE dans le quartier du Marais depuis 1986. Picasso avait dit « Donnez-moi un musée, je le remplirai ». En effet cette collection illustre l'ensemble du travail de Picasso.

L'Hôtel SALE est magnifique. Construit vers 1660 pour Pierre Aubert de Fontenay, financier qui percevait la ferme des gabelles : l'impôt sur le sel... Son architecte est Jean Boullier de Bourges, dans un style baroque du XVII^{ème} siècle. Une bonne partie a pu être conservée et restaurée, en particulier la façade décorée de Sphinxes et d'Amours, l'imposant escalier d'honneur d'inspiration du baroque italien, décoré de sphinges et d'atlantes, la façade et la cour d'honneur. Il est vendu à la suite de la chute de Fouquet avec de nombreux propriétaires

jusqu'à la ville de Paris qui y installe de 1944 à 1962 son École des Métiers d'Art. Il est alors en assez mauvais état. Lors de sa restauration, splendide, les parties classées « Monuments Historiques » ont pu être sauvegardées et mises en valeur. Il a été enrichi aussi de mobilier moderne (chaises, bancs, luminaires, etc...) signé Diego Giacometti.

Trois phrases inscrites sur les murs du musée nous permettent de mieux comprendre Picasso : « Dans chaque enfant, il y a un artiste. Le problème est de savoir comment rester un artiste en grandissant »

« La peinture est plus forte que moi, elle me fait faire ce qu'elle veut. »

« L'art est un mensonge qui nous permet d'approcher la vérité. »

Les œuvres présentées proviennent de la collection personnelle de Picasso et surtout des donations des héritiers Picasso. Elles sont nombreuses, (c'est la collection la plus importante au monde, 297 peintures, 368 sculptures) et illustrent toute la production et la vie de Pablo Picasso en illustrant les différentes périodes de son œuvre. On retrouve ainsi des toiles du début, de la Période Bleue (Autoportrait, La Célestine...), des toiles préparatoires aux Demoiselles d'Avignon, des collages, des toiles de la période du Cubisme

(Homme à la guitare, Homme à la Mandoline, Femmes à la Fontaine, Flute de Pan), des toiles du Surréalisme, des peintures de guerre, etc. Il y a aussi beaucoup de sculptures : bronze, bois, métal filaire, plâtres, montages, etc. Citons le Monument à Guillaume Appolinaire, Tête de Taureau, Petite Fille Sautant à la Corde, La Chèvre, Tête de Femme, etc. Toutes les époques de l'artiste sont représentées par des œuvres majeures.

Gérard Bleichner

Visite guidée « des Abbesses à Saint- Pierre de Montmartre
Vendredi 17 avril 2026



Avant notre départ pour une balade touristique de la Butte Montmartre, nous écoutons un petit résumé historique du lieu visité. Au IX^e siècle, c'est l'abbé de Saint-Denis qui donna à la colline le nom de « Mont des Martyrs ». En effet, selon la légende, Saint Denis aurait subi son martyr sur la colline de Montmartre. Puis au XII^e siècle, Louis VI le Gros et Adelaïde de Savoie fondèrent l'abbaye bénédictine de Montmartre. Puis ce lieu servit de champ de bataille. Napoléon pensait élever à son sommet un temple de la paix. En 1815, la Butte fut occupée par les Anglais puis par les Russes. En 1870, elle fut un lieu important pour la Commune. Au XIX^e

siècle, Montmartre fut un lieu important pour l'histoire de l'art.

Notre visite commence à la station de métro Abbesses avec sa magnifique verrière réalisée par Hector Guimard. Sur la place, nous découvrons l'église Saint-Jean l'Évangéliste. Jean Renoir l'avait nommée « Notre Dame des briques » à cause de sa façade en briques avec décor de cabochons, qui rappelle l'architecture musulmane. Bâtie en 1900 par un architecte collaborateur de Viollet-le Duc, c'est le premier édifice religieux construit en béton armé. À l'intérieur, la structure métallique et les murs sont ornés de motifs floraux stylisés, caractéristiques de l'art de 1900.

Puis nous découvrons le « Mur des je t'aime » ; inauguré en 2000, il est composé de carreaux émaillés reproduisant l'expression « Je t'aime » en 250 langues. Au-dessus se trouve un collage « Street Art » représentant Ava Gardner en robe fourreau bleu. En poursuivant notre balade, nous arrivons devant le « Moulin de la Galette » lieu mythique de la Butte. Ces moulins servaient à moudre le blé pour... obtenir de la farine mais aussi pour presser les vendanges.

Au début du XIXe siècle, une famille de meuniers transforme en guinguette les deux moulins de la Butte afin d'offrir aux Parisiens des moments festifs. À la fin du XIXe siècle, ce lieu devient un point de rencontre des artistes. Autre lieu mythique découvert : le « Bateau Lavoir ».

Cet endroit est connu pour avoir hébergé de nombreux peintres et sculpteurs comme Picasso, Gauguin, Modigliani ou Le Douanier Rousseau. Ce curieux nom de « Bateau Lavoir » aurait été donné par Max Jacob en raison du linge qui séchait lorsqu'il arriva pour la première fois dans cette cité d'artistes. Puis, dans la rue Norvins, nous voyons la maison où Marcel Aymé a résidé et une statue d'homme traversant un mur. Cette statue du « Passe Muraille » a été

réalisée par Jean Marais.

Un petit escalier nous amène dans l'allée des Brouillards, une allée romantique bordée de végétation, avec des pavillons et des villas et même un château du XVIIIe siècle. Puis nous découvrons l'église Saint-Pierre de Montmartre, une des plus vieilles de Paris. Construite en 1134, cette basilique mérovingienne fut édifiée en l'honneur de Saint-Denis. Ensuite elle est remaniée au XVe et au XVIIIe siècle. Sa façade est de style classique avec ses trois portes de bronze représentant les saints patrons de l'église. À l'intérieur, de beaux chapiteaux mérovingiens en marbre blanc. Les vitraux sont modernes ainsi que l'hôtel en cuivre émaillé. Nous terminons notre promenade en prenant le funiculaire. Un après-midi très agréable à travers ce quartier qui garde encore le souvenir du vieux village de Montmartre. Un grand merci à notre guide qui a su nous éloigner du Montmartre touristique de la place du Tertre et du Sacré Coeur pour découvrir le vrai village de Montmartre.

Dominique Faye

Visite de l'exposition « 1925-2025 ». Cent ans d'Art Deco

Jeudi 5 février 2025



Notre groupe se retrouve à l'entrée du musée des Arts Décoratifs, accès côté jardin pour y retrouver notre guide conférencière qui nous y accueille.

La visite commence par la présentation de l'exposition et de son contenu que nous allons découvrir. L'exposition des Arts Décoratifs et industriels modernes à Paris marque l'apogée de l'Art Déco, le musée célèbre le centenaire de ce style majeur et son succès dans une scénographie contemporaine et immersive où matériaux somptueux, bijoux précieux, objets d'art, dessins, affiches, pièces de mode et savoir-faire d'exception composent un parcours vivant et sensoriel où celui-ci déploie toutes ses facettes. Organisée selon un vaste parcours chronologique et thématique qui se déploie dans la nef et les galeries aux 2e et 3e étages du musée, elle retrace les origines, l'apogée, le développement et les réinterprétations contemporaines de cet art.

À la suite de cet exposé, notre guide nous convie à débiter notre visite.

Celle-ci nous amène dans une succession de salles où nous découvrons tous les domaines de la création artistique et de la décoration qui y sont présentées dont beaucoup d'œuvres appartiennent au musée. Nous admirons des pièces emblématiques tel le « chiffonnier en galuchat » d'André Groult, les créations de meubles raffinées de Jacques-Émile Ruhlmann ou encore le spectaculaire bureau-bibliothèque de Pierre Chareau, conçu pour l'ambassade française. Trois créateurs « phares » sont mis en lumière : Jacques-Émile Ruhlmann, Eileen Gray et Jean-Michel Frank. Succèdent les laques de Jean Dunand qui côtoient les verreries de François Décorchemont et celles de Lalique, les tapisseries de Jean Lurcat, la tabletterie, les arts de la table avec Christophe et Puiforcat ou encore la bijouterie illustrée par

une série de broches de Raymond Templier et de Jean Després ainsi qu'un ensemble de pièces de la **maison Cartier** dont certaines sont présentées pour la première fois. Plus de 80 objets « colliers, diadèmes, boîtes, montres, nécessaires, dessins et documents d'archives » illustrent l'inventivité des créations de la maison, elles incarnent l'esthétique du luxe Art Déco. Le rôle fondamental du dessin est mis en lumière par des projets décoratifs, de mobilier, etc., notamment les dessins de Groult pour la chambre de Madame à l'ambassade française. L'univers de la mode et des arts textiles est aussi représenté par la cape de Marguerite Pangon, la robe aux petits chevaux de Madeleine Vionnet, une veste réalisée par Sonia Delaunay, une robe de Jeanne Lanvin mais aussi des dessins de textiles ainsi que des projets de vitrines de magasins.

Notre visite se termine de façon spectaculaire sur le mythique **Orient Express**, véritable joyau du luxe et de l'innovation, symbole du voyage raffiné et du savoir-faire français ; celui-ci connaît son âge d'or dans les années 1920, décoré par de grands artistes comme René Prou ou René et Suzanne Lalique, il devient un manifeste roulant de cet art.

Nous admirons une cabine Art Déco de 1926 de l'ancien train « Étoile du Nord », véritable joyau du luxe de l'époque, ainsi que trois maquettes du futur Orient Express réinventées par Maxime d'Angeac qui investissent la nef du musée, une invitation à rêver, un univers où l'art et la beauté s'inventent comme en 1925.

Notre parcours arrive à son terme, merci à notre guide qui, malgré une grande affluence, a su être à l'écoute de notre groupe et nous transmettre le maximum d'informations pour pouvoir découvrir toute la richesse et la beauté de cette exposition, qui a été appréciée de tous. Françoise Camus



Le 17/02 vers 14h30 nous sommes accueillis sur le parvis du Musée des Arts et Métiers par Zeus, le cheval mécanique des J.O. Paris 2024, avant de rejoindre notre guide pour commencer la visite de l'un des plus grands musées de l'histoire des techniques et des sciences, fondé en 1794 par l'abbé Grégoire.

Dès l'entrée, nous sommes agréablement séduits par le cadre architectural exceptionnel de la nef de l'ancienne église prieurale Saint-Martin-des-Champs :

Au centre du chœur est installé le pendule imaginé par Léon Foucault (1851), conçu pour mettre en évidence la rotation de la Terre.

En levant les yeux, nous pouvons admirer l'Avion n°3 d'Ader (1897), suspendu sous la voûte et le Blériot XI, dans lequel Louis Blériot a traversé la Manche en 1909.

Nous montons ensuite dans les vastes salles où les collections sont classées par filières.

I. Les instruments scientifiques.

De très nombreux instruments de mesure et de calcul sont exposés :

- Du boulier au supercalculateur Cray-2 de 1985, en passant par les balances, poids et horloges.
- La Pascaline de Blaise Pascal (1642) : c'est l'une des premières calculatrices mécaniques de l'histoire, conçue pour aider son père dans ses calculs fiscaux.

- La machine à multiplier de Léon Bollée (1889).

Le laboratoire de Lavoisier a été reconstitué avec les instruments de précision du chimiste (balances, gazomètres) : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».

- Les instruments d'astronomie et de marine ; astrolabes (Arsenius 1569), sphères armillaires et horloges marines ont permis les grandes navigations.

II. La mécanique et l'énergie.

Nous avons ensuite découvert les collections consacrées au début de l'industrialisation.

Les impressionnantes machines exposées (machines-outils) illustrent la révolution industrielle qui a profondément transformé l'Europe, au XIXe siècle : roues hydrauliques, métiers à tisser, moteurs et dispositifs mécaniques montrent comment l'énergie a progressivement remplacé la force humaine et animale pour augmenter la production.

Conjuguant mécanique de précision et divertissement, les automates (la joueuse de tympanon et les jouets de Martin) témoignent de la mécanique d'art développée au XVIII^e siècle.

III. Les matériaux et La construction

Cette galerie explore l'évolution des techniques de transformation et de fabrication depuis le milieu du XVIIIe siècle et relie l'art et la technique :

- Métiers à tisser (Vaucanson, 1746)
- Balances de précision en aluminium
- Machine à fabriquer le papier avec son appareil à sécher (1834)
- Machine à filer le coton (XIXe siècle)

On peut aussi y voir des maquettes d'architecture et de ponts qui illustrent l'essor des charpentes métalliques.

Les modèles et ébauches en plâtre de la statue de la Liberté sont des originaux réalisés par Bartholdi.

IV. La communication et L'informatique

La collection exposée va du début de l'imprimerie : Gutenberg, 1438, avec la presse à bois, jusqu'à l'alphabétisation et les lois Ferry (1881-1882) qui marquent un tournant : invention de la presse typographique rotative et sa plieuse en 1883, puis arrivent la télégraphie, le téléphone (1876), la photographie (chambres noires de Daguerre, 1839), le phonographe (Edison, 1877), le cinématographe (les frères Lumière, 1895).

Un autre espace montre l'évolution des caméras et des postes de télé du XXe siècle ainsi que les satellites de

télécommunications (naissance de Mondiovision en 1962) et les réseaux informatiques avec le numérique.

V. Les Transports

Pour terminer, nous arrivons dans la galerie où tous les moyens de transport sont représentés.

Au XVIIIe siècle : en 1733, l'invention des frères Montgolfier, un ballon de toile de 11m de diamètre lance l'aérostation ; en 1784, la Montgolfière d'Andreani monte à 350m avec trois passagers).

En 1770, Cugnot invente le Fardier à vapeur, premier véhicule automobile (sans frein...)

En 1804 arrive le chemin de fer et la locomotive à vapeur commence à rouler sur des rails en 1833.

Le vélocipède de Michaux n'arrivera qu'en 1865.

1832 : premier Tramway.

1883 : première automobile à essence.

Au XXe siècle arriveront le TGV, les avions à réaction et les fusées.

La visite s'est achevée dans une ambiance conviviale. Tous s'accordaient à reconnaître la richesse de ce musée, qui nous a permis de mesurer combien les progrès scientifiques et techniques ont façonné notre quotidien.

Annie Panayi

Musée archéologique de Saint Germain en Laye

Jeudi 9 mars

Notre groupe se retrouve devant les grilles de l'entrée du château pour y découvrir l'exposition « **Un musée dans un château** », le château, aujourd'hui écrin du musée

d'archéologie nationale, hier résidence royale, nous dévoilera son histoire depuis le Moyen-Âge jusqu'à sa transformation en musée par Napoléon III en 1862, puis nous accéderons à la

vie de nos ancêtres à travers les collections archéologiques, de l'époque néolithique à la Gaule celtique.

Après les formalités d'entrée nous pénétrons à l'intérieur du château pour retrouver notre guide qui nous y attend.

Notre visite débute par une première salle où se trouve une immense maquette du château de sa création à nos jours. Notre guide nous fait un exposé sur son histoire : ce serait le roi Louis VI Le Gros qui aurait fait construire le premier une résidence royale vers 1120 sur le plateau de Laye. Celle-ci ne va pas cesser d'évoluer pendant le Moyen-Âge et les rois successifs. Le donjon, grosse tour carrée, aurait été fondé par Philippe Auguste puis réaménagé par Charles V. On doit à Louis IX (Saint Louis) la très belle chapelle de style gothique rayonnant. La guerre de cent ans voit le château incendié par les troupes du roi d'Angleterre qui ont épargné la chapelle. Les réparations sont engagées dès 1348 par le roi Philippe VI et les travaux de protection de la résidence dont les fossés creusés autour de celui-ci, ont été ordonnés par Charles V. François Ier puis son fils Henri II y intègrent des appartements, près de 80 ; une des réalisations les plus notables est une maison de plaisance bientôt appelée « Château Neuf ». Henri IV ajoute un jardin en terrasse, des grottes artificielles ainsi que des jeux d'eau. Louis XIV, qui y est né, y fait de longs séjours et souhaite un agrandissement de la résidence. Il confie vers 1680 les travaux à Jules Hardouin Mansart, qui ajoute cinq pavillons d'angle, et charge André le Nôtre de dessiner les jardins et de concevoir la grande terrasse.

Pendant la Révolution, le château sert de prison puis devient une école de cavalerie sous Napoléon Ier, une caserne et un pénitencier militaire sous Louis-Philippe et Napoléon III. Par décret impérial en 1862, Napoléon III crée le musée gallo-romain, classé au titre des monuments historiques en 1863, le château étant en mauvais état, fait l'objet d'une restauration sous la direction d'Eugène Millet, élève de Viollet-le-Duc, qui lui redonne son

aspect Renaissance ainsi que l'aménagement des salles d'exposition dont les sept premières sont inaugurées par l'empereur en mai 1867. Ce chantier ne s'achèvera qu'en 1910 sous la direction de l'architecte Honoré Daumet.

Nous arrivons au terme de la présentation par notre guide de l'historique du château depuis le Moyen-Âge et nous nous dirigeons vers les salles des collections archéologiques.

Notre parcours nous amène à la salle de la **période paléolithique**, première période de la préhistoire qui commence avec l'apparition de l'homme, il y a environ 2,6 millions d'années en Afrique et s'achève vers 10 000 ans avant J-C. Celle-ci se divise en trois « sous périodes » en Europe, le paléolithique inférieur avec **Homo erectus**, les premiers outils en pierre et la domestication du feu, le paléolithique moyen avec l'homme de **Neandertal**, les outils racloirs, les pointes et les premières sépultures, le paléolithique supérieur avec **Homo sapiens**, appelé aussi « Homme de Cro Magnon », l'apparition d'outils et armes en os et en bois de rennes (sagaies, harpons). Parmi les objets exposés nous voyons la statuette « la Dame de Brassempouy » dite « la Dame à la capuche » la plus célèbre œuvre de cette période façonnée en ivoire de mammoth. Magnifique, elle exprime une image de la femme préhistorique ; une rare statuette dite « la Vénus de Tursac », en calcite ambrée, évoque par ses formes une représentation de la femme enceinte.

Nous arrivons à la **période néolithique**, apparue d'abord au proche orient, entre 12500 et 7000 avant J-C environ. C'est une période de rupture : l'homme n'est plus chasseur, il influe sur son environnement et se sédentarise. Il construit les premiers villages, les premières nécropoles, les mégalithes, des innovations voient le jour : la pierre polie, la céramique, le tissage, ainsi que les premiers réseaux d'échange à distance. Nous découvrons des haches polies, des anneaux ainsi que la tombe féminine de Cys-la-commune, sépulture qui compte parmi les plus riches par la qualité du

mobilier et la mise en scène de son dépôt funéraire.

Nous découvrons ensuite la salle de **l'âge du bronze**. Celui-ci marque une évolution avec le néolithique. L'émergence de la métallurgie du bronze change la production qui se diversifie. Elle nécessite d'accéder à deux métaux différents, le cuivre et l'étain, pour constituer un alliage, le bronze, métal doré, dur et éclatant ; son pouvoir économique et social le rend désirable car il est une richesse. L'archéologie en France a permis de constater, pour cette période, une image paisible dans un paysage constitué de fermettes et petits hameaux. Sont exposés armes, outils, haches, faucilles, marteaux ainsi que des éléments de parure : bracelets, épingles, un mégalithe nommé « la dalle gravée de saint Belec », en schiste, découverte sous un tumulus qui contenait une sépulture d'homme, une parure « la dame de la colombine », découverte dans une nécropole féminine, faite de bronze, ambre, et une canine de sanglier.

Nous poursuivons par la salle de **l'âge du fer**. Son apparition provoque des bouleversements économiques et sociaux, c'est un signe de puissance et de richesse, des citadelles sont érigées sur les routes du commerce avec les Étrusques et les Grecs.

Les sépultures aristocratiques où sont inhumés les princes sont associées à la construction de tertres funéraires monumentaux qui contiennent du mobilier funéraire déposé lors de l'enterrement. Nous voyons beaucoup d'objets dédiés à la guerre : chars, armes, équipements équestres, mobilier funéraire en céramique, parures féminines, bijoux...

Puis nous accédons à la salle de **la Gaule et de la Gaule romaine**, le temps des gaulois, 450 avant J-C, début de notre ère, est une société tournée vers la guerre du Ve siècle au

IIIe siècle avant J-C. Ils excellent dans les arts du feu (poterie, verrerie, métallurgie) et dans le travail du bronze et du fer qu'ils cisèlent et assemblent avec une grande précision.

La conquête de la Gaule par Jules César au début de la seconde moitié du Ier siècle avant J-C est considérée comme le départ de sa transformation, sa romanisation.

S'ensuit une phase de pacification par l'intégration de la Gaule dans l'empire romain, la civilisation matérielle de la Gaule reflète l'assimilation plus ou moins réelle au monde romain.

C'est la création de « **la civilisation gallo-romaine** ».

Les sept salles du département gallo-romain évoquent le monde des dieux et des morts, la présence de l'armée romaine en Gaule, les types d'artisanat et tous les aspects de la vie quotidienne (alimentation, vêtements, parures, loisirs, médecine, transport, écriture, etc.)

Parmi les objets exposés nous découvrons beaucoup de statuettes, divinités du panthéon gréco-romain qui s'impose après la conquête de la Gaule, dont le dieu de Bouray assis en tailleur et présenté nu, la statuette du dieu **Mercure** portant le chapeau, le caducée et la bourse du voyageur, le dieu le plus représenté en Gaule qui lui voue un culte très important.

Cette dernière étape dans les collections marque la fin de la préhistoire.

Notre visite s'achève. Merci à la conférencière pour nous avoir transmis ses connaissances et avoir su être à l'écoute du groupe, et qui a permis une visite intense et passionnante dans son contenu.

Françoise Camus



Nous nous sommes retrouvés à 14h30 à l'entrée du Pont Neuf sur le quai, face à la Samaritaine. C'est le pont qui, malgré son nom, est le plus ancien encore existant de Paris, construit entre 1578 et 1607. Il s'appuie sur la pointe aval de l'île de la Cité et a été l'occasion de l'aménagement de la place Dauphine.

En premier lieu, en face du Pont, le magasin de la Samaritaine. Notre guide nous a révélé, pour celles et ceux qui ne le savaient pas, que son nom vient d'une fontaine qui était installée de l'autre côté du Pont et qui portait ce nom en souvenir de l'Évangile racontant la rencontre entre le Christ et la Samaritaine au bord du Puits de Jacob. Nous avons donc pu admirer l'architecture Art Nouveau de ce grand magasin fondé par Ernest Cognacq en 1870.

Quant au pont, nous l'avons vu tout enveloppé d'une toile endommagée partiellement par un vent violent, peu après son installation. La toile extérieure a perdu environ 1/3 des images, en noir et blanc, des sommets rocheux et enneigés d'une montagne. « La Caverne du Pont Neuf » est l'œuvre signée J.R. photographe et réalisateur de films. Il est l'auteur de nombreuses œuvres en France et à

l'étranger, grâce à sa technique du collage photographique. C'est aussi un hommage rendu pour le 40ème anniversaire d'un précédent enrobage de ce pont par Christo et Jeanne-Claude. L'accès au pont étant interdit, notre guide nous invite à revenir, après réparation, pour la visite de l'intérieur tapissé d'une autre toile donnant forme à des tuyaux gonflés créant l'impressionnante caverne.

Nous avons traversé la Seine par le pont au Change pour rejoindre l'Île de la Cité.

En 1140, Louis VII ordonne à tous les changeurs de Paris (qui échangeaient les différentes monnaies utilisées par les marchands, car à l'époque il n'existait pas une seule monnaie) de surveiller le commerce en s'installant sur ce pont construit en bois par Robert le Pieux vers l'an 1000. Au XIIIème siècle, le pont est emporté par une montée des eaux de la Seine. Il est reconstruit en 1305, toujours en bois. Des maisons comportant des commerces y sont présentes. Ces commerces sont surtout des orfèvres et des changeurs. C'est alors que lui est donné le nom de pont aux Changeurs. Un incendie détruit à nouveau le pont au XVIIème siècle. Les changeurs et orfèvres s'unissent

pour le faire reconstruire. Edifié en pierre, le chantier se déroule de 1639 à 1647 avec l'accord de Louis XIII. C'est à l'époque le pont le plus large de Paris, à nouveau hérissé de maisons, ces dernières ne disparaîtront qu'au XVIII^{ème} siècle. Le préfet Haussmann fera reconstruire le pont qui sera alors orné du « N » de Napoléon III au-dessus de chacun des piliers.

La promenade a été passionnante car tout le quartier du Pont Neuf à la place Dauphine est très beau. Nous avons joué les touristes et admiré, parmi les plus belles vues du centre historique de Paris, Notre-Dame, bien sûr, mais aussi la Conciergerie, le Châtelet, l'Hôtel-Dieu et d'autres encore. Sur l'Île de la Cité nous sommes descendus en bas du pont et avons suivi les commentaires bien documentés de notre guide car l'histoire de ce pont est riche en événements.

Le Pont Neuf est le tout premier pont de pierre de Paris à traverser entièrement la Seine à la pointe ouest de l'île de la Cité. Construit à partir de la fin du XVI^e siècle et terminé au début du XVII^e, il doit son nom à la nouveauté que constituait alors un pont dénué d'habitations et pourvu de trottoirs protégeant les piétons de la boue et des chevaux. Le grand bras possède sept arches, le petit bras cinq. Il a été remanié, notamment au XIX^{ème} siècle, sa restauration complète a été achevée en 2007 avec la dernière arche et ses « mascarons ». Nous avons admiré ces masques sculptés le long des corniches représentent des têtes de divinités forestières ou champêtres de la mythologie gréco-romaine, servant depuis l'Antiquité de protection des habitations et des quartiers contre les mauvais esprits. Les artistes ont joué sur les barbes et les chevelures pour créer des sculptures presque toutes différentes.

La descente au bas du pont nous a conduits à la pointe de terre réalisée artificiellement par la réunion de plusieurs petites îles et rejoignant ainsi deux bras de la Seine qui

autrefois restaient séparés afin de soutenir le pont. Cette pointe constitue l'extrémité du beau jardin du Vert Galant que nous avons découvert.

Puis nous sommes remontés pour admirer la statue d'Henri IV. Elle est située sur la place du Pont-Neuf, à la pointe occidentale de l'île de la Cité. Elle occupe le centre d'une petite esplanade au milieu du pont Neuf, face à la place Dauphine. La première statue équestre d'Henri IV est une initiative de Marie de Médicis. Exécutée par Jean Bologne et Pietro Tacca, elle est inaugurée le 23 août 1614. Elle est abattue sous la Révolution française, le 12 août 1792. Le 3 mai 1814, à l'occasion de l'entrée de Louis XVIII, une statue provisoire est exécutée par Henri-Victor Roguier à partir d'un moulage en plâtre d'un des chevaux du *Quadriga* de la porte de Brandebourg. Le socle de ce monument portait l'inscription : « Le retour de Louis fait revivre Henri ». La statue actuelle est l'œuvre du sculpteur François-Frédéric Lemot, qui s'inspira des quelques éléments originaux retrouvés (actuellement au musée Carnavalet) et peut-être de la tête, aujourd'hui dans une collection particulière. La statue fut inaugurée le 25 août 1818, jour de la Saint-Louis.

Tournant le dos à la statue d'Henri IV, en traversant la place du Pont Neuf nous nous sommes rendus place Dauphine, par la courte rue Henri-Robert entre les deux beaux immeubles de style Henri IV, de pierres blanches et briques. La place occupe un espace triangulaire, la pointe débouchant au milieu du Pont Neuf. Elle a été construite à partir de 1607 à la demande d'Henri IV par l'architecte De Harlay. La place a été baptisée par le roi en l'honneur du dauphin né en 1601, le futur Louis XIII. Achille de Harlay fit bâtir originellement trente-deux maisons identiques de deux étages, avec un rez-de-chaussée à arcades pleines et un étage de comble sur le même modèle que la place des Vosges, permettant une

construction moins onéreuse que tout en pierres. La place ne comporte plus que quelques immeubles de ce style. Elle est bien arborée et de chaque côté se trouvent des commerces et surtout des cafés-brasseries et des restaurants.

À l'Est de la Place, de l'autre côté de la rue Harley, nous avons pu voir le Palais de

Un regard sur le passé de l'A.N.H.R.

Chers Adhérents et Amis,

En qualité de « Doyenne », j'ai été sollicitée par Dominique Brault et Dominique Faye pour vous conter la création de la Section Paris Ile de France.

En 1976, Monsieur Pellegrin, Président National de l'ANHR, en vérifiant les fichiers, avec la Secrétaire, Michèle Geay - qui a fait toute sa carrière au sein de cette Association - s'est rendu-compte que la section parisienne était en sommeil... Restant seule du bureau de la section, la trésorière, madame Henriet, ne pouvait assurer toutes les tâches nécessaires. Elle recueillait les renouvellements de cotisation des adhérents fidèles, et, par ailleurs, restait en contact avec le Bureau National.

Monsieur Pellegrin se mit en rapport avec l'APHP, afin qu'une prise de contact puisse être établie avec des retraités, plus ou moins récents.

À cette réunion, une soixantaine de personnes étaient présentes, et certaines d'entre elles se sont portées volontaires pour constituer un bureau.

Madame Colette Lelarge, en tant que Secrétaire.

Je me suis proposée en tant qu'adjointe.

Justice, d'un tout autre style : celui, classique, du XIXème siècle.

Là s'est terminée notre très agréable promenade.

Jacques Meyohas

Madame Legrand au poste de Trésorière.

Monsieur Lemarié, ancien directeur de l'APHP et adhérent de la GMF, en tant que président.

Monsieur Moreau, ancien directeur d'un hôpital dans les Yvelines, comme président adjoint.

Notre nouveau Président, Mr Lemarié, a sollicité Mr Papadacci, directeur de Corentin Celton, pour nous trouver un local afin de pouvoir démarrer et organiser nos activités.

Nous avons pu obtenir une chambre dans une aile de cet hôpital.

Une table et trois chaises. Point de départ. Quelques mois après, nous avons déménagé et intégré l'ancien hôpital Broussais. À l'emplacement de l'ancienne radio, bâtiment Leriche. Les locaux étaient vastes, mais nécessitaient un nettoyage d'importance ! Pas de soucis, nous avons lessivé les murs et le mari d'une adhérente est venu en faire la peinture !!!

Par ailleurs, madame Chantal Deschamps, ancienne bibliothécaire de Laennec, devenue administrative, a suivi l'ancien directeur de Broussais pour Georges Clémenceau. Elle nous a proposé un bureau et des chaises !

Nous avons organisé nos activités et programmé une permanence pour accueillir de nouveaux retraités et les convaincre de nous rejoindre...

Nous avons prévu une AG afin de rassembler nos adhérents. Et pour ce faire, avons sollicité des entreprises et/ou des sociétés, pour obtenir quelques dons pour nos adhérents.

Par l'intermédiaire d'une de mes amies, infirmière libérale, je suis entrée en contact avec le groupe ACCOR qui, pendant 2 ans, nous a offert des objets publicitaires.

Le CPCU, les laboratoires pharmaceutiques et autres ont été bienveillants à notre demande.

Le groupe Accor a déstocké six tonnes de marchandises... C'était beaucoup : nous en avons quand même récupéré trois tonnes ! À notre AG, nous avons pu offrir à tous nos adhérents un sac de valises à roulettes, lesquelles contenaient un teeshirt , des post-it, et différents gadgets.

La MNH nous a accompagnés, en nous donnant des petits sacs à dos, des stylos, des crayons et autres babioles.

Madame Pouységu, venue nous rejoindre, a été très active au sein du bureau...

Madame Françoise Camus qui, dans un 1^{er} temps, cherchait des journaux pour la section des Yvelines est venue tout naturellement se joindre à la section devenue Paris-Île-de-France.

Madame Marie-Madeleine Crapeau, ancienne de Broussais, nous a rejoint dès sa retraite.

Monsieur Lemarié, fatigué, puis malade, nous a quitté. Avant son départ, il m'avait demandé de lui succéder mais je ne me suis pas sentie légitime, n'étant pas de l'APHP mais de la Préfecture de Paris, même si j'étais présente à Laennec depuis 1971.

C'est Madame Dommart qui a succédé à notre très cher Président disparu.

J'ai été très contente de participer à cette Association, où j'ai appris beaucoup ! Avec le soutien d'une de mes belles-filles j'ai créé le journal local de la section, les comptes rendus, les rapports de nos sorties...

J' ai pris un peu de recul avec la section, mais je reste fidèle, et je souhaite qu'elle continue malgré toutes les difficultés !

Jeannine Le Larmet

Détente

Un peu de lecture



Fiche de lecture : Louis de Funès

« Grimaces et Gloire »

Bertrand DICALÉ

Éditions GRASSET

Cette biographie de l'acteur Louis de Funès est intéressante au moins à deux titres :

- L'acteur, bien connu des personnes de notre génération, eut de très nombreux fans (« La Grande Vadrouille » réunit à l'époque plus de dix-sept millions de spectateurs) mais aussi des détracteurs très virulents (des critiques de cinéma qui le trouvaient grossier et trop populaire). Avant de connaître la célébrité, il a tourné dans des dizaines de films où il était confiné dans de tout petits rôles. C'est à cinquante ans, en 1964, avec le film « Le Gendarme de Saint-Tropez », qu'il devient célèbre. Ensuite, sa filmographie très nombreuse (la série des « Gendarmes », « Le Corniaud », « Les Aventures de Rabbi Jacob », « La Grande Vadrouille », « La Folie des Grandeurs », etc.) le classera comme premier acteur comique européen de sa génération.

- Le livre nous permet parallèlement de connaître l'évolution de la société française de 1945 à 1983 (date de sa mort), de l'industrie du cinéma et des goûts des spectateurs, évolution qui donne aux lecteurs de cette biographie de revoir en pensée la vie qu'ils ont vécue sur cette même période.

Ce livre est donc un document essentiel pour nous rappeler, à travers la vie de Louis de Funès, notre propre existence. C'est ce qui fait son intérêt principal.

Maurice Toullalan.

LA GUERISSEUSE DE CATANE

Simona Lo Lacono. Editions Métaillié.

L'autrice, magistrate à Catane, raconte l'histoire de Virdimura née en 1302, guérisseuse à Catane. Ce roman commence à Palerme en 1376, devant un aréopage de juges devant déterminer si la guérisseuse peut obtenir « sa licence » pour devenir médecin. En parlant à la première personne, l'autrice transforme son récit en plaidoyer donnant la parole à Virdimura. Nous assistons d'abord à la naissance de Virdimura dont la mère meurt à l'accouchement. Elle apprend avec son père médecin l'art de guérir. Cet apprentissage est fascinant. On découvre la nature, les plantes qui soignent, et le chant qui devient médicament. Mais très vite, elle va décider de s'occuper des pauvres, des enfants abandonnés et des femmes maltraitées. Nous découvrons également la ville de Catane au XIV^e siècle. Ville multiculturelle où les classes sociales et religieuses sont très cloisonnées. Les femmes, par exemple, doivent rester dans leur rôle de femme. Ainsi, quand Virdimura prend la décision d'exercer la médecine, sa vie devient très compliquée et sera remplie d'épreuves. Elle est sauvée car elle croit en la médecine. Elle est sauvée par les femmes qu'elle aide mais aussi par les hommes qui lui transmettent jour après jour leur savoir.

L'aventure de cette femme est passionnante. Un roman exaltant qui nous raconte comment Virdimura est devenue, contre une société hostile, la première femme médecin.

Dominique Faye

Nos sorties

Mercredi 7 octobre à 9h45 : Visite guidée de Notre Dame.

Après l'incendie d'avril 2019, nous allons redécouvrir une nouvelle cathédrale avec son histoire et son patrimoine. Cette visite de l'intérieur nous surprendra par la clarté de ses murs, l'éclat de ses peintures et sa luminosité éclatante. Nous découvrirons également son mobilier liturgique entièrement neuf dialoguant avec le gothique de la cathédrale.

Rendez-vous sur le parvis de Notre Dame, au pied de la statue de Charlemagne.

Tarif : 15euros. Accompagnatrice : Dominique Faye 06 66 42 63 40.

Mardi 20 octobre à 14h. : Musée des Francs-Maçons

Le musée de la Franc- maçonnerie, situé dans l'hôtel du Grand Orient, nous fait découvrir les rituels ainsi que les objets historiques et symboliques pour immersion unique dans l'histoire et la culture maçonnique.

Tarif : 14 euros. Accompagnatrice : Annie Panayi 06 87 36 86 62

Rendez-vous : 16 rue Cadet

Métro Cadet

Judi 5 novembre à 14h : Visite du musée de la Légion d'Honneur et des Ordres de chevalerie.

La légion d'Honneur, corps d'élite créé par Napoléon 1^{er}, et qui récompense encore aujourd'hui les services rendus à la Nation, possède un musée que nous découvrirons ensemble, accompagnés par un guide officiel.

Tarif : 15 €

Rendez-vous à 14h précises devant l'entrée du musée.

Métro Musée Quai d'Orsay ou Solférino.

Accompagnatrice : Dominique Brault 06 08 27 31 70

Mardi 17 novembre à 14 h : Visite guidée des Missions étrangères de Paris.

Les Missions étrangères de Paris ont été créées en 1568 pour l'évangélisation de l'Asie. Ainsi depuis cette date des prêtres missionnaires sont partis vers l'Asie. Nous découvrirons la crypte des martyrs avec ses tableaux, ses objets et ses reliques des Saints Martyrs. Nous visiterons le musée qui nous entraînera dans l'histoire des Missions depuis 360 ans. Puis nous terminerons notre visite par une promenade dans le jardin. Un lieu inconnu à découvrir.

Rendez-vous devant l'entrée : 128 rue du Bac 75007 Paris, métro Sèvres Babylone.

Tarif : 5euros. Accompagnatrice : Dominique Faye 06 66 42 63 40.

Mardi 8 décembre à 14h : repas de fin d'année au restaurant « Les Vendanges » situé 40 rue Briant 75014 Paris.

Actuellement le restaurateur est susceptible d'apporter des modifications quant à la carte définitive. Néanmoins le repas comprendra :

Apéritif : un kir

Vous aurez à choisir pour l'entrée, plat et dessert entre 2 propositions (pour le plat de résistance du poisson ou de la viande)

Vin blanc et vin rouge

Café

Nous vous apporterons des précisions dès que possible.

Merci de votre compréhension.

Tarif : 60 euros

Jeudi 17 décembre à 14 h30 : Visite guidée du Musée de la chasse et de la nature.

Installé dans l'Hôtel Guénégaud et dans l'Hôtel de Mongelas, le musée raconte le rapport de l'homme à l'animal à travers les siècles : tableaux, sculptures, tapisseries sont présentés dans les beaux salons des Hôtels du XVIIème siècle. Une belle visite en perspective.

Rendez-vous : 62, rue des Archives 75003 Paris. Métro : Hôtel de Ville.

Prix : 18 euros. Accompagnatrice ; Dominique Faye 06 66 42 63 40

Mardi 19 janvier 2027 à 14h : Assemblée Générale, section Paris Ile de France

Venez nombreux pour participer à la galette

Rendez-vous, Maison des Associations ,76 rue Daguerre 75014 Paris

Bulletin réponse pour les sorties, à renvoyer à l'association accompagné de vos chèques
M ; Mme

Adresse.....

.....

Tel :et adresse mailinscrivez-vous.....

Mercredi 7 octobre à 9h45 : Visite guidée de Notre Dame. Tarif : 15 euros	Oui	Non	
Mardi 20 octobre à 14h. : Musée des Francs-Maçons Tarif :14 euros			
Jeudi 5 novembre à 14h : Visite du musée de la Légion d'Honneur et des Ordres de chevalerie. Tarif : 15 euros	Oui	Non	
Mardi 17 novembre à 14h : Visite guidée des Missions étrangères à Paris. Tarif : 5 euros	Oui	Non	
Mardi 8 décembre à 14h : repas de fin d'année au restaurant « Les Vendanges » Tarif : 60 euros	Oui	Non	
Jeudi 17 décembre à 14 h30 : Visite guidée du Musée de la chasse et de la nature. Tarif : 18 euros	Oui	Non	
Mardi 19 janvier 2027 à 14h : Assemblée Générale, section Paris Ile de France	Oui	Non	

**Merci d'entourer la notion correspondante oui ou non, et ne pas oublier de mettre> Au
dos du chèque le nom de la sortie correspondante, en sachant qu'il faut établir *un*
*chèque/ par sortie à :***

***Maison de la vie associative et citoyenne du 14 è
Association Nationale des Hospitaliers Retraités
BAL 17
22 rue Deparcieux
75014 Paris***

